

## **Note politique budgétaire 2010**

Face à la crise et surtout ses conséquences, il nous a semblé opportun de maintenir le cap sans vouloir apporter de grandes nouveautés. Consolidons l'existant afin de mieux servir nos citoyens demain et après demain.

En accord avec l'autorité communale et le conseil de l'action sociale, nous avons tenu à ne pas augmenter la contribution communale par rapport à l'année passée (2009). L'équilibre budgétaire se fait donc grâce à un prélèvement de 108.593 euros au niveau du fond de réserve ordinaire. Ce prélèvement ne change donc guère par rapport aux années précédentes.

En ce qui concerne les dépenses salariales qui, rappelons-le, représente une grande part du budget global, les dépenses inscrites ont été calculées à l'euro près. L'objectif poursuivit est ainsi d'être le plus précis possible en réduisant les petits excédents de prévisions budgétaires. Toutefois, étant donné les événements de ces dernières années et afin de faire face à tout autre imprévu, nous avons jugé sage d'appliquer une majoration de 1%. De même, les évolutions de carrière, les possibilités de nomination et tout autre fait d'une société en activité ont également été prévus dans le budget.

Au niveau de la gestion du personnel, le conseil de l'action social avait déjà pris la décision en 2009 de transférer des aides ménagères vers les « titres services » et les « aides familiales ». L'objectif poursuivit est de maintenir l'offre de service à la population tout en ne grevant pas le budget en charges salariales.

Le budget 2010 ne prévoit pas de nouveaux services pour l'année prochaine. Cependant, il nous a semblé nécessaire, voire indispensable, de consolider toutes les services mis en place depuis 2007 à savoir « titres services », « aides familiales », « transport social »... C'est pourquoi, nous tenons à remettre en plus évidence nos différents services (sociaux, de proximité...) en persévérant dans notre volonté de communiquer avec la population et grâce à cela, leur fournir un maximum d'informations quant à nos moyens pour faire face à leurs besoins.

Au niveau des ILA, nous aurons vers le mois d'avril, l'ouverture de la maison à destination de 8 personnes isolées à la rue de Mont-sur-Marchienne.

Au niveau du « Mécanique », après les changements de châssis en 2009, nous continuons à entretenir notre patrimoine en changeant les descentes d'eau des toitures et en mettant en place des endroits de parking.

Nous tenons une fois de plus à attirer votre attention sur « l'effet crise » qui se caractérise par l'augmentation de l'aide matériel et pharmaceutique. Ceci ne semble pas vouloir s'améliorer pour l'année à venir ! Il en fût de même de l'augmentation des revenus d'intégration durant l'année 2009 malgré l'excellent travail du service social (intégration professionnelle). 27% de l'augmentation est due à l'exclusion de chômeur par l'ONEM pour une courte, longue, voire une définitive période du chômage.

C'est ainsi que nous espérons, le plus possible, répondre aux attentes et aux demandes de notre population en 2010, sans grande nouveauté mais en renforçant les services existants et en préservant au mieux les finances de notre commune et de nos services.

Je tiens à remercier le conseil de l'action sociale, le secrétaire, le receveur, tous les agents du C.P.A.S., le collège et le conseil communal pour l'aide dans les différents projets et le fonctionnement du centre, au jour le jour.

**Marie Hélène Knoops**

**Présidente du CPAS  
Montigny-Landelies**